

Panorama sociétal du football français



Le football, au cœur de la société

Étude réalisée par la Fédération Française de Football
et le Fondation du Football
3^e édition - Saison 2015-2016





Cette troisième édition du Panorama sociétal du football français dresse un nouvel état des lieux social du football amateur. Cette étude, réalisée par le Fondation du Football de la Fédération Française de Football, avec la collaboration de la Ligue du Football Amateur, n'est pas une simple photographie des actions citoyennes que la FFF et les acteurs du football mettent en œuvre. C'est un outil de mesure, de suivi mais également le révélateur de l'engagement solidaire de notre sport.

Chacun des vingt chiffres clés que vous allez découvrir est illustré par une action menée en matière de Responsabilité Sociétale et Environnementale. Par exemple, les 1 500 contrats accompagnés par la FFF sur le plan de l'emploi, l'aide de 37 millions d'euros apportée aux clubs au titre de l'héritage de l'EURO 2016 pour financer de nouveaux équipements, des formations et des animations, ou encore l'accueil par 34% des clubs amateurs de publics en situation de handicap.

Cet engagement solidaire fait partie de l'ADN du football. Toutes ces actions menées, partout en France et pour tous, au nom du football et grâce au football, nous en sommes fiers, mais restons conscients du chemin à parcourir pour répondre et s'adapter sans cesse à l'évolution des enjeux écologiques, sociaux et économiques.



Patrick Braouezec

Président du Fondation du Football



Noël Le Graët

Président de la Fédération Française de Football

Le mot du Président de la Ligue du Football Amateur

Que serait la vie sociale sans le football ? Poser la question, c'est déjà reconnaître l'importance du rôle et du poids de notre activité sportive au cœur de la vie de nos concitoyens. Quasiment toutes les communes, quasiment toutes les familles de France sont touchées par le phénomène-football, par ses compétitions mais aussi par les valeurs qu'il véhicule et par les enjeux forts qu'il place au cœur de son action. Comment le faire savoir ? C'est bien le but de ce panorama sociétal, outil clair, précis et agréable, auquel la Ligue du Football Amateur est heureuse d'apporter son soutien et sa contribution, au nom de tous les territoires.



Lionel Boland



20 CHIFFRES CLÉS

Édito	3
Le mot du Président de la Ligue du football Amateur	4
Sommaire	5
1 Plus de 2 millions de licenciés	7
2 15 456 clubs, un sport de proximité	9
3 100 000 licenciées féminines	11
4 19 ans, l'âge moyen d'un licencié pratiquant le football	13
5 10 façons de jouer au football	15
6 10 000 Écoles de Football	17
7 33 325 entraîneurs et éducateurs	19
8 Plus de 400 000 bénévoles	21
9 103 000 équivalents temps-plein engagés bénévolement	23
10 25 160 arbitres	25
11 98,2 % des matches sans incident	27
12 60 € de cotisation annuelle moyenne	29
13 1 500 emplois accompagnés par la FFF depuis 2010	31
14 59 Centres de Formation et Pôles Espoirs	33
15 37 millions d'euros reversés aux clubs amateurs en 2 ans	35
16 60 millions d'euros de dotation aux actions de solidarité	37
17 34 % des clubs de football accueillent des personnes en situation de handicap	39
18 86 000 tonnes de CO2 générés annuellement par l'organisation des matches de football	41
19 8 priorités en matière de responsabilité sociale et de développement durable pour l'UEFA EURO 2016	43
20 7 engagements pour un football responsable	45



Plus de 2 millions de licenciés

LE SPORT LE PLUS POPULAIRE EN FRANCE

Avec ses 2 121 472 licenciés* enregistrés à l'issue de la saison 2014-2015 (chiffre au 30 juin 2015), la FFF continue de devancer très nettement les autres grandes fédérations sportives françaises comme le tennis (1 103 500 licenciés), l'équitation (694 500 licenciés), le judo-jujitsu et disciplines associées (634 900 licenciés) et le basket-ball (536 900 licenciés)**. C'est l'équivalent de la population vivant à Paris intra-muros (2 243 833 habitants) !

Après une période de baisse du nombre de licenciés entre 2007 et 2011, passant même sous la barre symbolique des 2 000 000 de licenciés, la FFF a retrouvé une progression constante, et enregistré durant les trois dernières saisons une hausse de plus de 7,5 % de ses effectifs.

Cette progression, la Fédération la doit principalement à l'investissement de ses nombreux éducateurs et dirigeants bénévoles, qui chaque jour, donnent de leur temps et de leur énergie pour favoriser l'accueil des pratiquants. Elle le doit aussi aux performances et à l'exposition médiatique de son élite.

La FFF peut également s'enorgueillir des différents programmes de développement qu'elle a engagés grâce à la contribution de ses Ligues régionales et de ses Districts. En effet, la Fédération n'a jamais déployé autant de projets sur son territoire que ces 3 dernières années. Le développement des pratiques, l'accompagnement à la structuration des clubs, l'ouverture au public féminin, la diffusion des valeurs éducatives et la formation constituent aujourd'hui les principaux enjeux de ses dirigeants.

* Source Foot 2000 – Statistiques licenciés Saison 2014-2015

** Source INSEE - Licences sportives et autres titres de participation par fédération agréée en 2013



Les valeurs du Football

En concertation avec l'ensemble des acteurs du football, la FFF a identifié les 5 valeurs intrinsèques de son sport. Elle fait en sorte aujourd'hui, à travers notamment tous ses programmes de développement, de les véhiculer auprès des jeunes.

Le **plaisir** est l'alpha et l'omega du football. C'est à la fois sa raison et sa finalité.

Le **respect** ne peut être dissocié de la **tolérance** qui est la force d'acceptation des différences. Mais il n'y a pas de plaisir possible sans **engagement**. L'engagement est à la base du football en club.

L'engagement se démontre au quotidien par le respect sous toutes ses formes, dans le jeu et au-delà.

Le football est le sport collectif par excellence, pas de football sans une **solidarité** réelle et visible sur le terrain, ainsi qu'au-delà du terrain.

Ces valeurs sont au cœur du projet fédéral et constituent le fil rouge de toutes les actions éducatives et citoyennes.



15 456 clubs, un sport de proximité

2

UN MAILLAGE TERRITORIAL UNIQUE

Avec presque un club pour deux communes*, le football démontre son pouvoir d'attraction sur tout le territoire. Qu'ils comptent 15 licenciés ou plus de 1 000 (la moyenne étant de 137 licenciés par club), les clubs jouent un rôle essentiel dans la vie quotidienne et participent à l'animation et à la vie sociale des villages et des quartiers.

Les 30 900 installations sportives, référencées pour la FFF et dédiées à la pratique du football dont 2 250 terrains de grands jeux en gazon synthétique**, constituent un élément essentiel du maillage territorial du football et favorisent la pratique de proximité.

Longtemps orientée vers une politique d'accompagnement des clubs situés dans des quartiers dits « sensibles », la Fédération s'intéresse de plus en plus au phénomène de la désertification des zones rurales et

tente de trouver des solutions adaptées à ces clubs en réelle difficulté. L'organisation en juin 2015 d'un séminaire national en présence de représentants de clubs, consacré aux problématiques du milieu rural, en a été l'illustration. L'une des solutions, c'est le rapprochement de clubs, sous la forme soit d'entente, soit de groupement, voire de fusion. L'objectif est simple : favoriser la pratique de proximité au sein de clubs organisés et structurés, même si cela passe par une diminution du nombre de clubs...

* Source Foot 2000 – Statistiques clubs actifs Saison 2015-2016

** Source Foot 2000 – Statistiques Installations sportives Saison 2015-2016



La FFF engagée dans la réforme territoriale

Pourquoi la réforme territoriale ?

La réforme territoriale s'inscrit dans un contexte de redéfinition des missions de l'Etat. En procédant à un redécoupage administratif, le gouvernement a engagé une profonde réorganisation de la République. Le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports a donc demandé au mouvement sportif de s'organiser pour correspondre à cette refonte des régions françaises, et d'engager une réflexion sur la redistribution des compétences.

Cette réorganisation sportive devra être effective au plus tard fin 2017.

Quel impact pour le football ?

I - Au niveau des Ligues régionales

Cette réforme, voulue par l'Etat, n'est pas guidée par des considérations économiques. Les futures Ligues redimensionnées additionneront leurs territoires, leurs patrimoines et leurs ressources humaines.

Le football doit préserver ses ressources de proximité (patrimoine) et ses actions de proximité (salariés) pour assurer sa mission de service aux clubs.

II - Au niveau des Districts

Le principe « Un District = un département » a minima est réaffirmé, et l'interdépartementalité encouragée.

La mise en conformité des districts concernés sera intégrée au projet et aux statuts des nouvelles Ligues régionales.

III - Au niveau des clubs

La réforme n'aura pas de conséquences directes sur les clubs. Il n'y aura pas nécessairement de distances supplémentaires à parcourir pour les compétitions. Toutefois, l'harmonisation des règlements et des tarifs sur le territoire des Ligues rapprochées devra être réalisée.

La réforme, une opportunité

La réforme territoriale est un rendez-vous capital pour repenser l'organisation du football dans de nombreux domaines :

Administratif : Redéfinir les compétences respectives des Ligues et des Districts en complémentarité, pour un service aux clubs amélioré.

Sportif : Revisiter les modes traditionnels de compétitions.

Social et citoyen : Chercher à résoudre l'équation entre nécessité économique et défi écologique de limiter les distances au sein des nouveaux territoires. Vers plus d'harmonisation, de complémentarité, d'optimisation des ressources dans les instances.

Professionnel : Favoriser la mobilité et la montée en compétence des personnels des instances vers de nouvelles fonctions, de nouvelles missions, de nouveaux métiers.

Politique : Poursuivre la modernisation des modes de gouvernance territoriale, entamée en 2010, pour tendre vers un meilleur accompagnement du licencié et du bénévole.



100 000 licenciées féminines

LA FÉMINISATION DU FOOT, UN ENJEU ET UN SUCCÈS

La politique de féminisation du football de la FFF porte aujourd'hui ses fruits. L'objectif fixé de 100 000 joueuses licenciées* à l'horizon de l'EURO 2016, est atteint depuis mars 2016, et cette 100 000^e joueuse symbolise un plan d'action efficace et mené avec conviction.

I - La place des femmes dans le football :

L'opération-phare de l'engagement des femmes dans le foot, c'est « Mesdames, franchissez la barrière ! ». En invitant les femmes présentes autour des terrains en qualité de mère, de femme, d'amie ou de supportrice, à rejoindre les staffs des clubs, la FFF et ses instances locales ont permis à quelque 2 000 femmes de se former à différentes missions.



II - Internationales :

Dans l'objectif d'impliquer les femmes dans le football, la FFF a d'abord fait appel à « ses » spécialistes. Les anciennes joueuses de l'équipe de France, rassemblées 1 fois par an, ont ainsi pris connaissance des différents dispositifs qui leur étaient proposés. Ainsi, 35 internationales sur 250 sont aujourd'hui impliquées. Certaines sont même devenues Présidentes de Commission Régionale de Féminisation du football.

* Source : chiffres FFF mars 2016.



19 ans, l'âge moyen d'un licencié pratiquant le football

4

50% DES PRATIQUANTS ONT MOINS DE 20 ANS

Contrairement à l'évolution démographique de la France, on assiste à un **rajeunissement des pratiquants** du football, l'âge moyen étant passé de 23,7 ans en 2012-2013 à **19 ans** en 2014-2015*.

La mise en place au début de la saison 2013-2014 de la **licence U6**, destinée aux enfants âgés de 5 ans, a permis de répondre à une demande croissante de cette jeune tranche d'âge. La Direction Technique Nationale a modélisé cette pratique ciblée sur l'éveil et l'apprentissage des règles. Pour favoriser la qualité de l'encadrement, la Direction Technique Nationale de la FFF a conçu un module d'éducateur spécialement dédié (module complémentaire U6-U7) très prisé aujourd'hui, et préconisé pour les femmes.

Comme dans toutes fédérations, la FFF constate malheureusement une fuite de ses adolescents et a vite pris conscience des enjeux qui l'attendent en matière d'attractivité. Beaucoup de jeunes tendent à se détourner de la pratique compétitive du football et s'orientent vers des formules plus souples, moins contraignantes. Une offre de pratiques diversifiée tout au long de la saison fait l'objet d'expérimentations menées depuis 2 ans. Le **Fun Foot**, notamment, consiste à proposer à des équipes de jeunes des plateaux sur lesquels on retrouve plusieurs pratiques du football. La FFF s'est également rapprochée des structures privées pour développer l'activité très prisée du Foot5.

* Source Foot 2000 – Statistiques licenciés pratiquants Saison 2014-2015.



Le football à l'école avec « Mon Euro 2016 »

Le foot à l'école est une démarche entreprise par la Fédération depuis de nombreuses années. Elle a pour objectif de sensibiliser les enfants aux valeurs véhiculées par le football : santé, sécurité et responsabilité. Elle permet l'acquisition des fondamentaux en EPS, en lien avec d'autres matières du socle commun de connaissances. La proximité de l'organisation de l'EURO 2016 en France a permis de faire un focus particulier, avec un dispositif attractif.

Cette action propose une formation des enseignants volontaires pour faire pratiquer le football, le prêt de matériel nécessaire pour faire jouer en milieu scolaire, l'accompagnement des enseignants par des cadres techniques et la mise à disposition de ressources pédagogiques donnant des indications pour une approche transdisciplinaire du football.

L'opération « Mon Euro 2016 » s'inscrit dans le prolongement de cette démarche. Ce projet à destination des établissements du primaire et du secondaire est scindé en 2 actions : d'une part un volet sportif avec la réalisation d'un cycle-football, d'autre part un volet culturel avec la réalisation d'une production culturelle sur une thématique portant sur le football et l'Europe.



10 façons de jouer au football

5

UNE OFFRE ENRICHIE DE NOUVELLES PRATIQUES

Face aux nouvelles attentes des pratiquants qui souhaitent jouer de manière ludique et moins contraignante, la FFF propose une large gamme de pratiques. Que ce soit **en compétition ou en loisir**, il est possible aujourd'hui de jouer au football sous de multiples formes.

Il y a bien sûr le football dit traditionnel avec ses déclinaisons : le **foot à 3** et le **foot à 5** pour les petits notamment, le **foot à 8** et le **foot à 11** pour les catégories jeunes et seniors.

Le **futsal**, en plein essor, s'implante sur l'ensemble du territoire et constitue aujourd'hui une offre à part entière.

Le **Beach Soccer** tend à devenir également une pratique majeure avec une compétition nationale organisée chaque été sur les plages du littoral, une Équipe de France et un plan de développement ambitieux. Cette pratique fun et conviviale intéresse de plus en plus de footballeurs en herbe.

On retrouve ensuite quelques dérivés comme le **footy-volley**, le **Futnet** (tennis-ballon) ou le **golf-foot** qui semblent se destiner à une pratique ludique et transgénérationnelle.

Enfin, le **Foot5**, véritable phénomène urbain depuis quelques années, pratique développée exclusivement au sein de structures privées, attire de nombreux adeptes désireux de jouer sans contrainte et entre amis. Cette discipline constitue l'un des enjeux du football loisir de demain et va probablement dans les prochaines années s'installer dans les clubs de football, grâce notamment à la construction de nouveaux terrains.

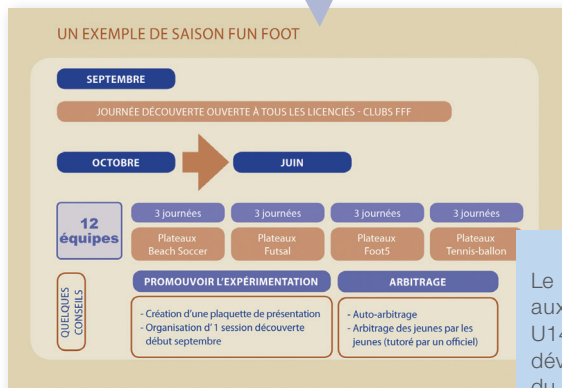


Une adaptation des pratiques pour répondre à l'évolution des attentes

Une pratique dite « loisir » est expérimentée sur les territoires et semble déjà apporter une réponse face à un relatif fléchissement des systèmes compétitifs.

Le **FUN FOOT** : destiné aux jeunes filles et garçons des U14 aux U18, aux clubs à faible effectif ou de bas niveau de District, il a pour objectif d'offrir, de structurer et de développer de nouvelles pratiques sans contrainte, auprès des clubs, des éducateurs et des licenciés. Il est donc nécessaire d'identifier et de définir les lieux de pratique, d'adapter les infrastructures ainsi que les créneaux possibles. Cela peut prendre la forme de rencontres ou de tournois organisés et portés par le District, tout au long de l'année, autour de pratiques diversifiées (foot à 5, à 8 ou à 11, Futsal, tennis-ballon (Futnet), Beach Soccer, ...

UN EXEMPLE DE SAISON FUN FOOT



Le **FUTSAL CRITERIUM** : destiné aux jeunes filles et garçons des U14 aux U18, son objectif est de développer une pratique régulière du Futsal pour les jeunes en compétition, améliorer leur formation, diversifier l'offre de pratique des clubs et renforcer leur structuration. Le principe consiste donc à proposer aux clubs volontaires un championnat Futsal « jeunes » sur toute une saison.

L'**OPEN FOOT** : le principe est identique à celui du Fun Foot mais s'adresse aux catégories seniors. Il favorise notamment la création de sections « loisir » dans les clubs et doit se traduire par la mise en place de créneaux hebdomadaires sur des espaces identifiés à cet effet.

10 000 Écoles de Football

LES CLUBS AMATEURS CONTRIBUENT À L'ÉDUCATION DES PLUS JEUNES

Le football peut être considéré comme le 3^e lieu éducatif après la famille et l'école. Avec plus d'un million de licenciés de moins de 18 ans, il constitue un formidable vecteur d'apprentissage de la citoyenneté.

Chaque jeune joueur - garçon ou fille - est accueilli dans l'une des 10 000* écoles de football du territoire, structures ayant pour vocation l'éveil, l'initiation et la préformation des plus jeunes à la pratique du football dès l'âge de 5 ans. Sur des critères sportifs et éducatifs élaborés par la DTN, l'école de football est une garantie de qualité pour les enfants, pour son épanouissement sportif mais aussi citoyen.

Mis en place depuis 2014-2015 dans le prolongement du programme « Respect Tous Terrains » du Fondaction du Football, **le Programme Éducatif Fédéral (PEF) a vocation à contribuer à faire de nos jeunes footballeurs des hommes et des femmes animés par des valeurs et des principes citoyens.** En moins de 2 saisons, ce sont plus de 5 000 clubs qui se sont engagés dans ce dispositif qui propose de mettre en avant des thématiques directement liées à la pratique du football mais également à la vie sociale grâce à l'apprentissage des règles du jeu et des règles de vie.

Le Programme Éducatif Fédéral se décline en supports ludiques permettant aux éducateurs de conduire des actions sur les terrains, en match ou à l'entraînement, mais également en dehors :

- ▶ **un classeur** composé de fiches pédagogiques et de fiches de références sur les 6 thématiques inscrites dans le « PEF » (Santé - Engagement citoyen - Environnement - Fair-Play - Règles du jeu et arbitrage - Culture Foot),
- ▶ **une charte d'engagement**, à afficher dans les locaux, qui marque la volonté du club de s'inscrire dans le programme,
- ▶ **le « Quiz Football – Les Incollables »**, un jeu comprenant plus de 200 questions/réponses en lien avec les thématiques du « PEF »,
- ▶ **le Carton vert**, qui vise à encourager et valoriser les « bons » comportements des jeunes joueurs sur les terrains.

Bien au-delà de l'apprentissage technique et tactique, les 10 000 écoles de football sont aujourd'hui accompagnées par la Fédération Française de Football pour conduire des missions multiples : garantir un accueil sûr et convivial, définir un projet de club, favoriser l'apprentissage de règles de vie et des règles du jeu, assurer une liaison permanente avec l'école ou encore développer une vie de club.

* Source : FFF/Foot 2000-saison 2014-2015

Le Quiz Football, un outil ludique pour les jeunes licenciés

Ce support a été élaboré en 2014 dans le cadre d'une collaboration entre la Direction Technique Nationale de la FFF et le Fondation du Football. **Conçu autour de 200 questions portant sur les thématiques de fair-play et citoyenneté, d'environnement, de santé ou encore de connaissance du foot, cet outil est destiné à un public âgé de 8 à 13 ans.** Il est utilisé comme support d'animation pour les tournois organisés par les clubs (challenge inter-clubs, regroupements, plateaux, etc.)

Inspirée d'une bonne pratique d'un club lauréat des «Trophées Philippe Séguin du Fondation du Football», cette édition spéciale des Incollables a été diffusée à 10 000 exemplaires dans les écoles de foot sur l'ensemble du territoire national (métropole et outre-mer).

En concertation avec les différentes familles du football, la diffusion de bonnes pratiques existantes chez les clubs amateurs et identifiées grâce aux « Trophées Philippe Séguin du Fondation du Football » a été initiée dès la rentrée sportive 2011. Le principe est simple :

il s'agit de **dupliquer des actions facilement reproductibles au sein du plus grand nombre de clubs afin de démontrer par l'exemple la dynamique positive du football français en matière de responsabilité sociale et environnementale.**

Le Quiz Football devrait dans un second temps faire l'objet d'une adaptation au format numérique en cours de définition (application mobile, site Internet dédié, ...).



33 325 entraîneurs et éducateurs

LA FORMATION « À LA FRANÇAISE » RESTE UN MODÈLE DANS LE MONDE

33 325 entraîneurs et éducateurs* encadrent les équipes des 15 456 clubs du football français. Ce chiffre révèle l'engagement de ces salariés et bénévoles de clubs auprès de toutes les générations de joueurs, des U6 aux Séniors.

Parmi ces licenciés, on dénombre plusieurs types d'encadrants :

- ▶ **2 349** éducateurs titulaires d'une licence animateur.
- ▶ **23 470** éducateurs titulaires d'une licence d'éducateur fédéral.
- ▶ **6 266** encadrent sous licence technique régionale.
- ▶ **1 440** titulaires de la licence technique nationale.

Les entraîneurs et éducateurs de clubs sont les piliers de la pédagogie transmise aux joueurs des différentes équipes. Ils véhiculent un message commun et adapté à chaque public, à travers les enseignements puisés dans les modules de formation des certificats fédéraux de football (CFF) créés en 2012, pour lesquels les inscriptions ne cessent d'augmenter chaque saison.

Les éducateurs et entraîneurs ont également pour responsabilité de transmettre un message éducatif aux plus jeunes, en véhiculant notamment les valeurs du football. Parmi elles, la notion de respect dont les pratiquants doivent faire preuve au sein et en-dehors des clubs apparaît essentielle.

La Fédération Française de Football et sa Direction Technique Nationale travaillent dans ce sens depuis plusieurs saisons déjà, puisque les éducateurs peuvent suivre des modules de formation spécifiques sur le handicap, le football urbain ou encore des contenus sur la lutte contre les incivilités au sein de formations professionnelles et spécifiques.

Cette volonté de valoriser le rôle des entraîneurs et éducateurs est résumée par le Directeur Technique National François Blaquart qui met en évidence la filière de formation de la FFF : « *La réforme de la filière de formation des éducateurs nous a amenés à construire un parcours de formation axé sur trois points essentiels : mettre en œuvre des formations basiques offrant accessibilité, quasi-gratuité et proximité aux éducateurs ; proposer une offre de formation professionnelle reconnue par l'Etat et permettant d'encadrer contre rémunération ; développer des formations spécifiques adaptées, qui répondent à des besoins nouveaux (futsal, Beach soccer, préparation athlétique).* »

Cette professionnalisation constante des éducateurs du football français s'inscrit enfin dans un contexte d'augmentation continu du nombre de licenciés (hommes et femmes), lié à l'organisation par la France de l'Euro 2016 et de la Coupe du Monde de la FIFA féminine en 2019.

* Source : FFF/Foot 2000-saison 2014-2015

Le « bon formation », une aide au service des éducateurs

Le « bon formation » est né au début de la saison 2014-2015 de la volonté de la Ligue de Football Amateur (LFA) et de la Commission Fédérale de Formation d'orienter vers les éducateurs une partie de la somme exceptionnelle allouée dans le cadre de l'appel à projets « Horizon Bleu 2016 ».

D'un montant de 50 ou 75 euros en fonction des formations pour lesquelles ils sont utilisés, ces bons fonctionnent à la manière d'un « chèque restaurant », comme un moyen de paiement direct de la formation.

Les éducateurs qui souhaitent bénéficier de cette aide peuvent télécharger sur les sites internet des Ligues régionales ou des Districts de football le bon directement mis à leur disposition.

Ce projet s'inscrit directement dans l'objectif fixé par la FFF et son Directeur Technique National d'« un club, un éducateur formé ». Le « bon formation » est utilisable pour toutes les formations de base de la filière de formation des éducateurs de la FFF. Cette dernière comprend une vingtaine de modules de formation dont les certificats fédéraux de football allant du CFF1 (U9/U11) à 4 (projet sportif et éducatif / projet associatif).

Au cours des saisons 2014/2015 et 2015/2016, **41 569 « bons formation » ont été utilisés par des éducateurs en formation, pour un total de 66 758 inscriptions aux différents modules proposés. L'impact sur les formations se mesure largement puisque les inscriptions aux formations ont augmenté de 32 %** lors des deux dernières saisons.

La réussite de cette action amène la FFF à réfléchir à la prolongation d'un tel dispositif dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) géré par la LFA. De nouveaux « bons formation » devraient être proposés, dans un cadre redéfini, à compter de la saison sportive 2016/2017.

BON FORMATION 50€

À compléter :

Nom : Prénom :

Club :

N° licence :

Formation : Lieu :

Dates :

Signature stagiaire OU Tampon club Tampon Ligue

Signature stagiaire OU Tampon club Tampon Ligue

Signature stagiaire OU Tampon club Tampon Ligue

LE PROGRAMME
Horizon BLEU 2016

Plus de 400 000 bénévoles

8

LES BÉNÉVOLES, LES ARTISANS INDISPENSABLES DU FOOTBALL FRANÇAIS

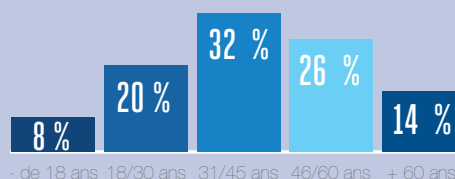
Le bénévolat reste aujourd'hui difficile à quantifier, tant il revêt différentes formes. Dans une fourchette allant de 360 000 à 560 000, le nombre d'individus qui s'impliquent dans le football, à quelque niveau que ce soit, va de pair avec l'évolution de la masse des pratiquants.

Avec ses 400 000 bénévoles* et une implication spécifique sans commune mesure des dirigeants, rien n'est comparable à l'engagement bénévole dans le football, qui reste la première structure associative en France en nombre de bénévoles.

Forces vives du football français, ils se mobilisent au quotidien, permettant aux clubs de fonctionner, aux compétitions d'être organisées, ... et sont aussi nombreux que la population de la ville de Nice (5^e ville de France).

Si le profil-type du bénévole reste un homme âgé de 45 ans** en moyenne, on comptabilise aujourd'hui 20% de femmes et on estime que 60 % de bénévoles ont moins de 45 ans (14% plus de 60 ans)†. Contrairement à certaines idées reçues, le football attire donc plus de jeunes que dans l'ensemble du monde associatif (31% des bénévoles en France ont plus de 65 ans***).

Répartition des bénévoles par tranche d'âge (étude So Bénévole)



Depuis quelques années, l'engagement bénévole change de forme pour s'adapter aux évolutions de la société et à la nouvelle répartition du temps disponible, et attire de nouveaux profils : il n'y a jamais eu autant de volonté de soutenir les clubs, mais sur des missions bien définies ou des opérations précises, ce qui nécessite de repenser en profondeur les missions des bénévoles pour enrayer les difficultés de recrutement et de fidélisation sur des fonctions dites « pérennes » de direction (cf « So Bénévole »).

Plus que jamais, il convient donc aujourd'hui de repenser en profondeur l'engagement bénévole, pour accompagner et rendre plus aisée l'implication des bénévoles, les valoriser et être à l'écoute de leurs attentes.

* Etudes FondaCtion du Football auprès des clubs (février-juin 2015).

** Statistiques FFF licenciés saison 2014/2015.

*** La France Bénévole – 10^e édition, Mai 2013.

« So Bénévole »

Il s'agit d'un programme d'accompagnement des clubs sur la « gestion de la ressource bénévole » et d'une réflexion stratégique visant à évaluer l'impact des évolutions sociétales sur le bénévolat et ses conséquences sur le football français.

Conçu par le FondaCtion du Football en lien étroit avec les instances du football, les clubs et des spécialistes du bénévolat, le guide « So Bénévole » a pour objectif de faciliter la vie du dirigeant en rassemblant, organisant et synthétisant les informations et documents utiles sur le bénévolat.

Il permet aux dirigeants de disposer de fiches-missions (voir visuel ci-contre), d'aides méthodologiques, de fiches pratiques et d'exemples d'actions à mettre en œuvre au sein des clubs pour mieux recruter, former, animer et fidéliser les bénévoles.

Testé auprès de 250 « clubs-pilotes » sur la saison 2014-2015, le dispositif a d'ores et déjà permis à plus de la moitié des clubs de recruter environ 6 bénévoles supplémentaires en moyenne.

75% des clubs-pilotes se sont appuyés sur le dispositif pour fédérer leur communauté de bénévoles et 94% en sont satisfaits. Un déploiement à grande échelle par la FFF de ce dispositif est prévu pour la saison 2016-2017.



« Bénévoles du mois » et « La journée des Bénévoles »

Tous les mois, un bénévole est mis à l'honneur dans chaque Ligue et District.

A cette action s'ajoute la Journée Nationale des Bénévoles qui permet de rassembler près d'un millier d'entre eux le jour de la finale de la Coupe de France. C'est un rendez-vous unique, destiné à encourager et valoriser le travail des bénévoles des clubs, districts et ligues de toute la France.



Journée des Bénévoles 2015,
à Paris 19^{ème}

103 000 équivalents temps-plein engagés bénévolement

9

LE BÉNÉVOLAT, PREMIÈRE RESSOURCE DU FOOTBALL FRANÇAIS

Un bénévole dédie en moyenne neuf heures* par semaine à sa mission au sein d'un club de football amateur, un chiffre variant fortement en fonction de la taille du club et du type de mission.

Ainsi, lorsqu'un bénévole occasionnel (généralement non licencié) s'engage en moyenne deux heures par semaine sur l'accompagnement des équipes et/ou l'organisation d'événements ponctuels du club, un président ou secrétaire général du club va consacrer plus de 14 heures par semaine à la gestion du club. Les disparités sont très importantes et l'exercice reste donc délicat à effectuer.

La préservation du bénévolat dans le football s'avère essentielle et vitale. Sur le plan économique, l'investissement des 400 000 bénévoles dans les 15 456 clubs de football en France, pondéré par le nombre moyen d'heures consacrées par semaine, représenterait 3,6 millions d'heures de bénévolat par semaine.

C'est un investissement considérable et gratuit, qui représenterait 103 000 emplois équivalents temps-plein* et avoisinerait un montant de 1,5 milliards d'euros d'équivalent « masse salariale » si une évaluation économique était effectuée à partir du taux horaire brut du SMIC.

Il ne s'agit en aucun cas d'envisager l'étude d'une quelconque compensation financière ou de remettre en cause le statut du bénévole**, fer de lance du système associatif français, mais de bien prendre la mesure de l'enjeu du bénévolat dans le football et de préparer le renouvellement d'une nouvelle génération de bénévoles.

* Enquête Médiatypage 2013 et Etudes Fondation du Football auprès des clubs (février-juin 2015).

** Rappel de la définition du bénévolat par le Conseil économique, social et environnemental (février 2013) :
« Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial. »



Bureau des jeunes

Le club RCL SOL Isle en Dodon a été récompensé pour son action par un « Trophée Philippe Séguin du FondaCtion du Football » en 2015. Le FondaCtion et la LFA se sont inspirés de cette « bonne pratique » pour inciter les clubs de football à mettre en place en leur sein un « Bureau des jeunes » permettant d'associer les jeunes générations à la vie du club et de susciter leur envie de s'investir bénévolement.

Outre la préparation de la future génération de dirigeants, la création d'un Bureau des jeunes apporte une nouvelle dynamique aux événements, permet de responsabiliser et de valoriser les compétences de jeunes licenciés sur des missions ludiques, et de favoriser la cohésion grâce à l'apprentissage d'un travail en équipe.

Charte du Bénévolat

Etablie dans le cadre du programme « So Bénévole », la Charte du Bénévolat a pour objectif d'informer le bénévole de ses droits et devoirs vis-à-vis du club. Elle vise à donner du sens à l'engagement réciproque qui lie le bénévole au club mais aussi à tout le football français.



Au sein d'une équipe, d'un club, d'un district, d'une ligue, vous faites désormais partie des 400 000 bénévoles qui font vivre au quotidien le football amateur. Cette charte vise à donner du sens à l'engagement réciproque qui vous lie au club de _____, et à tout le football français.

Logo du club

S'engager comme bénévole au sein du club, ce que cela signifie :

Le **bénévole** est une personne qui souhaite s'investir spontanément et librement dans l'organisation du club afin de participer à son bon fonctionnement, autour d'actions qui profitent au club et à l'ensemble de ses adhérents. Le bénévole reconnaît et accepte qu'il ne puisse en aucun cas prétendre à une rémunération du fait de son implication.

Le club s'engage à :

- tenir informé le bénévole de ses objectifs, de son fonctionnement, de son actualité et de ses besoins ;
- préciser les missions et actions à accomplir pour aider à son fonctionnement ;
- organiser des animations spécifiques pour son équipe de bénévoles et participer aux animations organisées au niveau national ;
- valoriser l'implication de chaque bénévole du club auprès de tout organisme de son choix ;
- souscrire un contrat d'assurance couvrant les risques d'accident (accident subi ou causé par le bénévole) ;
- mettre en place et maintenir les meilleures conditions pour l'accomplissement des missions assurées par les bénévoles ;
- prendre en charge les frais de déplacement et de repas des bénévoles ;
- remettre au bénévole une tenue et du matériel sportif pour réaliser ses missions ;

Le bénévole s'engage à :

- être le porte-parole des valeurs sociales et éducatives du football et du club ;
- veiller, dans chacune de ses missions, à respecter les valeurs du club et son projet ;
- participer aux différentes sessions d'informations qui seront organisées par le club ;
- respecter les règlements et procédures du club qui seront remis lors des sessions d'information/formation ainsi que les règles de sécurité, d'hygiène et le règlement intérieur du club ;
- être responsable et assidu dans l'accomplissement des missions qu'il aura choisi d'assurer ;
- informer le Président du club en cas de renoncement à son engagement ou en cas d'indisponibilité.

Le club et le bénévole s'engagent ensemble à :

Définir clairement les missions et actions à accomplir et le temps consacré en fonction des disponibilités du bénévole.

Environnement

Le club s'est engagé dans une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale. Il apportera à l'équipe de bénévoles les informations nécessaires pour adopter des comportements responsables et respectueux de l'environnement et lui permettre d'informer et d'orienter au mieux les publics (joueurs, familles, etc.). Le bénévole s'engage à adopter ces conduites et à les partager.



LA FORMATION DES JEUNES ET LA FÉMINISATION, ENJEUX MAJEURS DE L'ARBITRAGE

Sur le schéma pyramidal propre à la FFF, la Commission Fédérale des Arbitres chapeaute la Direction Technique de l'Arbitrage qui est une direction à part entière de la Fédération Française de Football. La DTA a pour principales missions d'aider au développement de l'arbitrage dans les ligues et dans les districts, et d'améliorer la formation de tous les arbitres, de la base à l'Elite. Elle compte aujourd'hui 25 160 arbitres officiels qui dirigent 600 000 matchs par saison*, 34 arbitres internationaux, 168 arbitres fédéraux dont 21 en Ligue 1, 82 arbitres assistants fédéraux dont 32 en Ligue 1.

La formation des jeunes est une priorité de la Direction Technique de l'Arbitrage qui incite les clubs à développer l'arbitrage des jeunes par

les jeunes (cf. encadré page 26). L'autre axe important de la feuille de route est la féminisation de l'arbitrage : l'on compte aujourd'hui 760 arbitres féminines. La DTA construit également des partenariats avec les organisations sportives scolaires et universitaires.

Chaque année, depuis 2007, la FFF est engagée dans les Journées Nationales de l'Arbitrage dont l'objectif est de susciter des vocations d'arbitres. Les JNA constituent un moment privilégié pour sensibiliser le public et particulièrement les jeunes à la question de l'engagement arbitral.

* Source : Chiffres FFF Juillet-Août 2015.

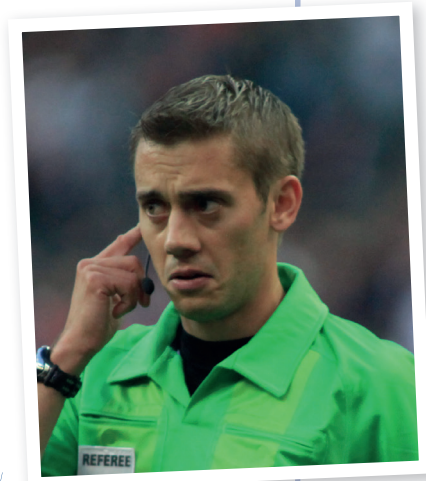


*Stéphanie Frappart,
première femme arbitre de Ligue 2*

« Les sections sportives scolaires à filière arbitrage »

Il existe 17 sections sportives à filière arbitrage, soit plus de 100 arbitres formés dans ces structures. Parmi les sections sportives régionales de second cycle labellisées par la FFF, plusieurs disposent d'une filière Arbitrage.

Ces dernières permettent aux jeunes lycéens entrant en Seconde ou en Première de développer leurs compétences à l'aide d'une formation continue aménagée et structurée autour de quatre grands axes d'enseignement spécifiques : la préparation athlétique, la préparation théorique, la préparation technique et pratique et la culture du football et de l'arbitrage.



*Clément Turpin,
confirmé arbitre central
à l'EURO 2016,
assisté de 5 arbitres français.*

Arbitrage des jeunes par les jeunes

Volonté de la Direction Technique de l'Arbitrage d'aider la Direction Technique Nationale à mettre en place l'arbitrage des jeunes par les jeunes pour susciter des vocations, et pour réduire le nombre d'incivilités.



Deviens arbitre de Football !

Fais-toi plaisir !

98,2 % des matches sans incident

MIEUX COMPRENDRE LA CAUSE DES INCIDENTS POUR IDENTIFIER DES SOLUTIONS EFFICACES

30 000 matchs de football sont organisés en moyenne chaque weekend en France au cours d'une saison sportive, soit plus de 1 million de matchs par an ! Chacune de ces manifestations est une opportunité de promouvoir les valeurs du football et de rassembler des personnes d'horizons différents, que ce soit au sein des différentes équipes, des clubs, ou entre supporters.

98.2%* des matchs officiels de football organisés sur la saison 2014/2015 se sont déroulés sans incident. Ce chiffre est en baisse depuis la première édition du Panorama en 2011. Même si ce constat révèle des dérapages encore trop nombreux, il convient de mettre en avant l'énorme travail effectué en profondeur par les instances du football.

En créant l'observatoire des comportements en 2006 avec le soutien du Ministère des Sports, la FFF avait pour objectif de recenser et mieux comprendre l'ensemble des violences et des incivilités constatées sur et en dehors du terrain, avant, pendant, et après les rencontres de football amateur. Ainsi, sur les matchs officiels de football organisés au cours de la saison 2014/2015, 693 168 ont été couverts par l'observatoire des comportements de la FFF, soit près de 98%.

Ces données permettent à la Fédération, aux Ligues et aux Districts de disposer d'une réelle connaissance des faits pour mettre en œuvre des actions de prévention et de réparation pertinentes et efficaces. Pour la saison 2014/2015, ces actions se regroupent en plusieurs catégories :

- ▶ **les actions nationales de prévention**, pour lutter contre toutes les formes de discrimination et de violence, une grande campagne de valorisation du rôle de l'arbitre.
- ▶ **le déploiement du Programme Educatif Fédéral**, outil pédagogique visant à inculquer aux jeunes les valeurs du football, synthèse des programmes « Respect Tous Terrains » du Fondaction du Football et de « Sois foot, joue dans les règles » de la Ligue du Maine, le PEF apporte un véritable soutien aux clubs dans cette logique d'apprentissage des règles de vie et des règles de jeu.
- ▶ **le déploiement du Carton Vert** : initialement prévu pour accompagner le Programme Educatif Fédéral, le Carton Vert est un outil pédagogique qui peut vivre seul et permet de récompenser les très bons comportements sur un terrain de football.
- ▶ **la généralisation de l'action « espace réparation »** pour une meilleure responsabilisation des auteurs d'incidents et renforcer le partenariat avec la justice.
- ▶ **l'utilisation de l'Observatoire des comportements** dans le fonctionnement des Districts et des Ligues pour, en appui des commissions, identifier des rencontres « sensibles », des clubs concernés par des matchs à incidents et les catégories de licence les plus concernées, etc.

* Source FFF – Statistiques de l'Observatoire des comportements Saison 2014-2015.

Le Carton Vert

Lors des rencontres d'un championnat U15 de ligue ou de district (filles ou garçons), deux observateurs « neutres » (éducateurs, dirigeants, parents) sont désignés pour identifier les joueurs auteurs d'un geste de fair-play, l'observateur de l'équipe A supervisant l'équipe B et inversement. A l'issue du match, un joueur de chaque équipe peut recevoir un Carton Vert sur lequel son nom est inscrit. Un autre carton peut être attribué par l'arbitre. Un classement par équipe est établi à la fin de la saison.

L'objectif est de valoriser les bonnes attitudes et les actes de sportivité des joueurs sur le terrain afin d'encourager et récompenser les bons comportements, et promouvoir ainsi les valeurs du football (PRETS).



60 € de cotisation annuelle moyenne

UN SPORT POPULAIRE ET ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE

Le football est un lieu de mixité sociale sans équivalent ; l'analyse de la répartition par catégorie socio-professionnelle des licenciés et de leur famille fait apparaître que plus de la moitié d'entre eux sont issus des milieux employés ou ouvriers*.

Le montant de la cotisation moyenne à un club de football en France est estimé à 60 €**, soit l'une des cotisations les plus faibles parmi celles pratiquées dans la majorité des autres disciplines sportives.

En outre, la pratique du football génère peu de coûts additionnels comparée à d'autres sports. L'équipement est souvent compris dans le prix de l'adhésion ou proposé à un tarif préférentiel, les inscriptions aux tournois et les déplacements

pour les compétitions sont toujours pris en charge par le club. Si le coût d'une adhésion dans un club de football peut toutefois constituer un frein dans certains milieux, plus de 9 clubs amateurs sur 10 mettent en place des aides financières visant à faire baisser le prix de la cotisation.

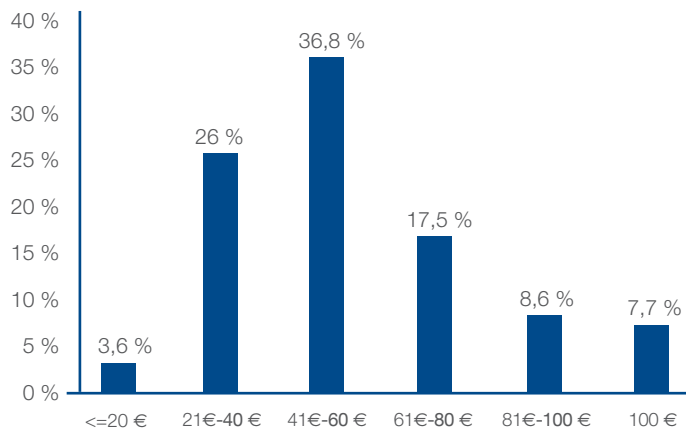
Différentes aides existent pour les familles aux revenus modestes : le Ticket Loisirs, le Coupon Sport ou encore des aides locales du service social de la mairie. Il convient de les faire connaître au plus grand nombre.

* Etude du Ministère des Sports (Stats Infos, avril 2006 : le budget des associations sportives).

** Enquête téléphonique auprès des dirigeants de club – Médiatype 2013.



Montant de la cotisation annuelle dans les clubs de football français



Aides financières pour la pratique du sport

1. Aides nationales

Tickets Loisirs – CAF :

Le ticket loisirs est adressé directement aux familles par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Les conditions d'attribution varient d'une caisse à l'autre : revenus, bénéficiaires de l'allocation rentrée, tranches d'âge... Vous pouvez en prendre connaissance sur www.caf.fr.

Dans certains cas, le club doit faire une demande d'agrément auprès de la CAF (document téléchargeable sur leur site), pour d'autres un tampon du club sur la partie inscription du ticket suffit (le justificatif est alors envoyé directement par la famille).

Coupon Sport :

Le Coupon Sport, destiné aux jeunes âgés de 10 à 18 ans, est géré par l'Association Nationale des Chèques Vacances et délégué aux mairies, Conseils Généraux ou Régionaux ou encore aux directions départementales Jeunesse et Sports. Ils sont présentés en coupons de 20 €. Pour percevoir les Coupons Sport en paiement, le club doit compléter et signer une convention Coupon Sport-ANCV. Contact au 0 825 844 344 (0.15 TTC/mn) ou www.ancv.com.

2. Aides locales

Plus généralement, le service social de votre mairie peut vous apporter des informations et des conseils pour vous aider à trouver des solutions pour financer la pratique sportive.

Merci de compléter cette fiche avec les contacts à la mairie et de signaler les aides éventuelles dont bénéficie le club. Des actions sociales peuvent également être mises en place par votre ligue ou votre district, n'hésitez pas à les questionner.

1 500 emplois accompagnés par la FFF depuis 2010

13

L'EMPLOI, AU CŒUR DE LA POLITIQUE FÉDÉRALE D'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

Sur l'ensemble du territoire, le football joue un rôle de cohésion sociale. Il contribue notamment à l'épanouissement personnel de licenciés en difficulté pour leur insertion sociale et professionnelle.

La FFF a pris à bras le corps la problématique de l'emploi, de ses jeunes licenciés en s'engageant notamment, dans une démarche de professionnalisation de ses structures, en s'associant à des dispositifs d'aide à l'emploi, et en proposant ses propres outils.

L'implication dans le dispositif « Emplois d'avenir »

La FFF s'est engagée auprès de l'Etat dans ce dispositif parce que le public visé est pour partie licencié dans les clubs amateurs.

Lors de la convention signée le 25 mars 2013 entre la FFF et le Ministère des Sports, l'objectif de 1 000 emplois d'avenir dans le football était affiché. Au 31 décembre 2014, 1 050 contrats* avaient été signés et accompagnés financièrement par la FFF, permettant à autant de jeunes de bénéficier d'un plan de formation et d'une première expérience professionnelle dans un secteur qu'ils affectionnent.

L'aide à la création d'emplois avec notamment le Fonds d'Aide au Football Amateur

La professionnalisation devient indispensable aujourd'hui pour les clubs amateurs s'ils veulent mettre en œuvre un véritable projet de développement. Pour y contribuer, la FFF a mis en place plusieurs dispositifs d'aide à l'emploi associatif en complément des programmes mis en œuvre par les pouvoirs publics. Elle a décidé d'accompagner les clubs bénéficiaires (ou non) de ces programmes en leur apportant un soutien financier complémentaire. Cette aide est accordée pour une saison à hauteur de 4 000 € maximum par club, sur la base d'un seul emploi créé ou pérennisé, renouvelable trois saisons.

Ainsi, 493 emplois ont pu être accompagnés depuis 2010.

Le challenge pour le football est de faire coïncider les besoins de structuration des clubs à l'effort collectif de lutte contre le chômage.

* Source FFF – Statistiques Emplois d'avenir au 31 décembre 2014.

** Source FFF – Statistiques FAFA Emploi au 29 février 2016.



Zoom sur l'opération Foot-emploi

La FFF et le dispositif Service Civique

Le 1^{er} Juillet 2015, la Fédération Française de Football a obtenu auprès de l'Agence du Service Civique un agrément collectif d'une durée de deux ans, pour le déploiement, dès l'année 2015, de 300 jeunes volontaires sur l'ensemble de la France métropolitaine et ultramarine, engagées pour une mission de 9 mois de moyenne.

Le dispositif Service Civique est une formidable opportunité pour la FFF d'accélérer sa politique auprès des clubs amateurs, tout en donnant à des jeunes de 18 à 25 ans la possibilité de vivre une expérience unique, enrichissante et citoyenne, et de construire ainsi un véritable projet professionnel.

Près de 180 jeunes volontaires sont accueillis aujourd'hui par près de 17 ligues régionales et de 50 districts (sur les 130 centres de ressource possibles).

Ils ont pour mission principale de participer au déploiement des programmes fédéraux, et notamment à :

- ▶ éduquer à la citoyenneté par la pratique du football ;
- ▶ favoriser l'accès à la pratique sportive des publics en situation de handicap ou vulnérables, et sensibiliser à la lutte contre la violence dans le sport ;

- ▶ développer la pratique féminine du football et féminiser l'encadrement ;
- ▶ favoriser l'accès au football dans les écoles ;
- ▶ favoriser la réussite scolaire des jeunes inscrits dans le parcours d'excellence sportive ;
- ▶ développer des actions d'accompagnement social dans le cadre de l'Euro 2016.

Le déploiement de ce réseau de volontaires permet donc d'accompagner les clubs dans la mise en place de la politique fédérale.

Ces volontaires bénéficient d'un réseau de tuteurs professionnels ou bénévoles présents dans chaque structure d'accueil et ont suivi la formation citoyenne obligatoire durant la mission.



59 Centres de Formation et Pôles Espoirs

14

LES CENTRES DE FORMATION ET LES PÔLES ESPOIRS, DES LIEUX D'EXCELLENCE SPORTIVE, SCOLAIRE ET CIVIQUE

Environ 2 800 joueurs et joueuses sont aujourd'hui pensionnaires de l'un des 37 centres de formation ou 22 Pôles Espoirs agréés par la Fédération Française de Football*.

La mission de ces structures d'accès au haut-niveau ne se limite pas à la formation purement sportive. La recherche d'excellence concerne également l'accompagnement scolaire des footballeurs et leur formation civique et citoyenne.

100 % des jeunes pensionnaires de ces structures suivent un cursus scolaire dont 75 % dans une filière bac/bac pro dans les centres de formation. Le nombre de diplômes obtenus par les jeunes joueurs est d'ailleurs l'un des critères retenus par la FFF pour élaborer le classement des centres de formation français.

Du Programme Éducatif Fédéral (voir page 17) pour les plus jeunes jusqu'aux exigences du cahier des charges pour les centres de formation, la continuité éducative constitue un principe essentiel de la politique fédérale.

Favoriser ce parcours éducatif et civique en parallèle de la réussite sportive est d'autant plus important que, même si de très nombreux jeunes footballeurs rêvent de devenir joueurs professionnels, seule une infime minorité y parviendra.

En moyenne, 800 000 enfants naissent en France chaque année, parmi lesquels une proportion équitable de garçons et de filles (400 000 environ).

À l'âge de 10 ans, sur les 400 000 garçons nés en France, 100 000 sont en moyenne licenciés à la Fédération Française de Football, soit un quart. Si nombre d'entre eux souhaitent devenir joueurs de football professionnels, ils ne seront qu'une cinquantaine à y parvenir, c'est-à-dire à signer un contrat de joueur professionnel dans un club professionnel en France ou à l'étranger.

Au sommet de la pyramide, seulement 2 joueurs (en moyenne) d'une année de naissance porteront le maillot de l'Équipe de France (masculine A), soit 0,002%.

* Source : FFF/Foot 2000-saison 2014-2015



*Découvrez l'offre de pratique de la FFF
et les filières d'accès au haut niveau*

Open Football Club

Open Football Club, programme civique et culturel à destination des centres de formation et Pôles Espoirs.

Ce programme, lancé en 2014-2015 par le FondaCtion du Football, a pour objectif d'accompagner les structures de formation dans la mise en place d'actions civiques et culturelles permettant aux jeunes joueurs-joueuses à la fois d'acquérir les fondements de la vie en société, de s'accomplir pleinement et de préparer dans les meilleures conditions leur vie future, qu'ils deviennent ou non joueurs professionnels.

Il est construit autour de 22 ateliers ludiques « clé en main » réalisés avec l'appui de partenaires experts* autour de 7 axes thématiques prioritaires :

- ▶ prévention sur les réseaux sociaux,
- ▶ ouverture civique,
- ▶ engagement solidaire,
- ▶ insertion professionnelle,
- ▶ prévention santé,
- ▶ culture foot,
- ▶ découverte culturelle.



Pour sa 2^e saison de mise en œuvre, le programme Open Football Club est proposé dans 21 centres de formation de clubs professionnels et 12 pôles Espoirs (garçons et filles) volontaires. Il a vocation à être généralisé progressivement au cours des prochaines saisons.

Au total, plus de 1400 joueurs et joueuses de 13 à 19 ans seront impliqués dans le programme au cours de la saison 2015-2016.

* Les partenaires-experts du programme :

AFM-Téléthon, Agence Nationale de Lutte contre l'illettrisme (ANLCl), Club des Internationaux de Football (ClIF), CNIL, Croix-Rouge Française, Ellysée, Fédération Française des Banques Alimentaires, Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe, Institut National de Prévention et d'Éducation à la Santé (INPES), Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG), Réseau Européen de Sensibilisation à l'Opéra et à la Danse (RESEO), Réunion des musées nationaux – Grand Palais (Rmn-GP), Secours Populaire.



37 millions d'euros reversés aux clubs amateurs en 2 ans

15

UN APPEL À PROJETS EN FAVEUR DU FOOTBALL AMATEUR

Dans l'optique de l'Euro 2016 et dans une logique d'accompagnement et de structuration de ses clubs, la Fédération Française de Football a lancé en septembre 2014 un appel à projets intitulé «Horizon Bleu 2016» à destination du monde amateur.

L'objectif de ce dispositif était de faire de l'UEFA Euro 2016 une véritable fête, tout en laissant un héritage durable au football français de demain. Les orientations fédérales ont démontré l'ambition des dirigeants du football français de proposer des actions à destination de ses instances, de ses clubs et de ses licenciés présents sur l'ensemble du territoire.

Cet appel à projets, qui n'est autre que le prolongement d'un dispositif proposé par la FFF depuis 2002 (le Fonds d'Aide au Football Amateur), a bénéficié d'une importante enveloppe financière de 37 M € sur deux saisons* (2014-2015 et 2015-2016) répartie sur 3 thématiques :

- ▶ **Les infrastructures** (23 M €) : pour accompagner la mise en place de projets d'équipements permettant d'améliorer l'accueil, le transport des licenciés et les conditions de pratiques.
- ▶ **Les formations** (6 M €) : pour développer les compétences de l'ensemble des éducateurs et des dirigeants par le biais de financements de formations adaptées à leur implication au sein des clubs.
- ▶ **Les animations** (8 M €) : pour mobiliser l'ensemble des acteurs du monde amateur dans la mise en place d'animations sur le thème de l'Euro 2016 et à les valoriser par de la dotation de matériels.

* 22 M € issus du budget de la FFF et 15 M € de la contribution de l'UEFA



L'Héritage anticipé de l'Euro 2016

L'Appel à Projets Horizon Bleu 2016 a réussi son pari : déclencher de nombreux projets structurants pour le football amateur.

Ainsi, ce sont plus de **800** nouvelles installations sportives et plus de **200** minibus qui ont été financés en faveur des clubs amateurs.

- ▶ Ce sont près de **50 000** bons de formation d'une valeur de 50 ou 75 € qui ont été délivrés aux éducateurs et aux dirigeants désireux de se former,
- ▶ C'est un parcours de formation des dirigeants très ambitieux qui a pu être initié,
- ▶ Ce sont **22** cars animation qui ont été distribués aux ligues régionales et leurs districts et qui parcourent aujourd'hui l'ensemble du territoire jusque dans les clubs,

▶ Ce sont **2 000** animations de clubs qui ont pu être labellisées et récompensées par une dotation matérielle,

▶ Ce sont **2 000** clubs qui ont profité de la participation exceptionnelle de la FFF pour l'achat de matériels adaptés à la pratique du football d'animation (paires de buts de foot à 5, paires de mini buts, filets de tennis-ballon).

À travers ces chiffres, la FFF peut se féliciter du succès remporté par son dispositif comme l'illustrent la réalisation de ces projets et la transparence des fonds utilisés.

Une plateforme exclusivement dédiée à cet appel à projets est consultable sur son site Internet, www.fff.fr, rubrique « Héritage Euro 2016 ».



60 millions d'euros de dotation aux actions de solidarité

16

UNE GÉNÉROSITÉ REMARQUABLE DE LA PART DU MONDE DU FOOTBALL

Amateurs comme professionnels, les acteurs du football français font preuve d'une réelle générosité quand il s'agit de donner du temps et de l'argent pour des causes à caractère social et caritatif.

On estime à plus de **60 millions d'euros*** les fonds dédiés à des actions de solidarité, soit 2,5 % du budget cumulé de l'ensemble des clubs (amateurs et professionnels) et des structures fédérales. A titre de comparaison, les entreprises françaises consacrent moins de 0,1 % de leur budget au mécénat, soit 25 fois moins en moyenne !

Plus de la moitié des clubs amateurs consacrent des moyens financiers ou humains à des causes de solidarité. Le budget moyen consacré par un club de football amateur à une action de solidarité est de 4 500 euros soit près de 6 % de son budget annuel.

Le football professionnel fait également preuve de générosité avec **plus de 4 millions** de dotation pour soutenir des grandes causes de solidarité lors de la saison 2014-2015** et 1 100 actions menées par les 40 clubs professionnels. Organisations d'événements, matchs dédiés, collectes de fonds, mise à disposition de moyens de communication et espaces publicitaires, implication des joueurs (8 200 heures d'implication des joueurs professionnels dans les actions sociales menées par leurs clubs ; en plus des causes qu'ils soutiennent à titre personnel),... nombreux sont les moyens mis à disposition des grandes causes nationales et internationales pour amplifier leur notoriété et sensibiliser le grand public.

A ces contributions, il faut rajouter le fort engagement de nombreux joueurs professionnels dans des actions sociales, difficile à évaluer car bien souvent non mis en avant et que le Fondation du Football recense à travers le prix « Engagement social et citoyen du joueur professionnel » des Trophées Philippe Séguin, une catégorie des trophées lancée en 2012.

120 projets associatifs sont encouragés par le Challenge du Fair-Play UCPF-LFP depuis 1996. Le principe du Challenge du Fair-Play, créé lors de la saison 1996-97, est simple : les clubs paient des amendes lorsque les joueurs reçoivent des cartons jaunes ou rouges, ou que les entraîneurs sont expulsés ou interdits de banc de touche. En fin de saison, l'UCPF redistribue 50 % de la somme récoltée aux trois clubs de chaque division ayant reçu le moins de cartons à l'occasion des rencontres de Championnat de France. L'autre partie des sommes perçues est reversée intégralement à des associations humanitaires, caritatives ou sociales porteuses de projets auprès des jeunes, de développement des valeurs dans le cadre d'actions menées autour du sport, et plus particulièrement du football. Ainsi, 120 projets ont été dotés depuis la création du Challenge du Fair-Play devenu aujourd'hui une institution.

* Études et enquêtes Fondation du Football en 2015-2016.

** Panorama « Coeurs de clubs » réalisé par l'UCPF en 2015.

«Tel est ton foot»

Le 20 juin 2015 à Nantes, l'AFM-Téléthon et la Fédération Française de Football ont signé une convention de partenariat d'une durée de trois ans. À ce titre, la FFF mobilise les acteurs du football français pour cette grande cause nationale. Elle s'engage ainsi à inciter les clubs et ses instances locales à organiser des manifestations sportives au profit du Téléthon.

Outre la mobilisation de ses ligues, districts et clubs - traditionnellement très actifs à l'occasion du Téléthon -, l'engagement de la FFF s'est concrétisé en 2015 par l'organisation d'une collecte lors des quarante-quatre rencontres du 8^e tour de la Coupe de France :

Pour 1 euro prélevé sur chaque billet de match vendu, la FFF abondera de 1 euro supplémentaire (dans une limite de 50 000 euros au total) au bénéfice de la recherche contre les maladies génétiques rares (3 millions de personnes en France.)

Téléthon

TELETHON 2015
80.251.183 €
collectés en fin d'émission
Merci !



« Los Angeles 2015 » et « Gym Solidaire »

« **LOS ANGELES 2015** » : Depuis 2012, l'OGC Nice est le Club Ambassadeur de Spécial Olympics, première association mondiale de promotion du sport pour les personnes déficientes mentales. Le club a participé aux Jeux Mondiaux Spéciaux, manifestation et qui réunit près de 7 000 athlètes déficients intellectuels. Les 10 joueurs titulaires retenus ont eu la chance de partir aux Etats-Unis et de visiter Los Angeles en 2015.

« **GYM SOLIDAIRE** » : L'OGC Nice et la ville de Nice s'engagent ensemble au profit des plus démunis. Un programme d'actions complet visant à venir en aide aux personnes dans le besoin a été mis en place.

34 % des clubs de football accueillent des personnes en situation de handicap

17

FAVORISER L'ACCÈS DU FOOTBALL AU PLUS GRAND NOMBRE

Un tiers des clubs amateurs de football français* accueille au moins une personne en situation de handicap. Sur ces 34 % de clubs, 22 % proposent des sections spécifiques handisports avec les infrastructures nécessaires.

La FFF a par ailleurs renforcé ses liens avec les associations en charge des publics en difficulté physique et/ou mentale, la Fédération Française Handisport (FFH) et la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA) en signant le 27 novembre 2012 deux conventions visant à :

- ▶ **favoriser la promotion et le développement du football** pour les personnes en situation de handicap physique et/ou sensoriel, mental ou psychique et de permettre à ces sportifs de pratiquer le football dans les meilleures conditions, via les clubs ou les sections affiliés à la FFF, la FFSA ou la FFH ;
- ▶ **inciter et soutenir la mise en place**, au niveau régional et départemental (via les différents organismes territoriaux), d'actions coordonnées dans le domaine des activités liées à la pratique du football loisir, de compétition et de haut niveau ;

- ▶ **renforcer le niveau des sélections de la FFSA et FFH** ;
- ▶ **promouvoir une pratique du football** dans une perspective de santé, de bien-être physique, mental et social, et dans une perspective d'intégration.

Par ailleurs, 100 % des clubs de football professionnels ont des installations accessibles aux personnes en situation de handicap, et les stades « nouvelle génération » ont optimisé l'accueil et les services adaptés. 59 % des clubs professionnels** emploient une personne en situation de handicap et une Journée des Championnats de Ligue 1 et Ligue 2 est dédiée au handicap (pratique et accès) depuis la saison 2013/2014.

* Enquête auprès des clubs-pilotes du Fondation du Football et des clubs candidats aux Trophées Philippe Séguin 2015-2016.

** Panorama « Cœurs de clubs » réalisé par l'UCPF en 2015.



34 % des clubs de football accueillent des personnes en situation de handicap

L'EURO 2016 : PRIORITÉ À L'ACCESSIBILITÉ

L'amélioration de l'accessibilité pour les supporters en situation de handicap est un élément essentiel de la stratégie en matière de responsabilité sociale et de développement durable de l'UEFA pour l'UEFA EURO 2016. L'objectif est à la fois de mettre en place des mesures d'accessibilité pendant le tournoi et de laisser en héritage des bonnes pratiques dans les stades et les villes hôtes en vue de futurs événements. L'UEFA et le Centre pour l'Accès au Football en Europe (CAFE) ont uni leurs efforts dès 2009 afin de garantir que l'UEFA EURO 2016 soit accessible à tous avec l'initiative « Respecte l'accessibilité : un accès complet pour vivre pleinement le football ».

En outre, les supporters aveugles ou malvoyants se verront proposer un service de commentaires en audiodescription en français et des commentaires audio officiels dans d'autres langues lors de tous les matches, où qu'ils soient dans le stade. L'accessibilité à l'UEFA EURO 2016 ne se limite pas aux stades ni à leurs alentours. Les dix villes hôtes ont tenu compte des critères d'accessibilité dans l'élaboration de leurs plans de mobilité afin de permettre à tous d'accéder aux zones des supporters et autres zones piétonnes.

Étoile Naborienne Saint-Avold - Ligue Lorraine District Vosges*

« LA SEULE DIFFÉRENCE
EST NOTRE MAILLOT ! »

Le club travaille depuis 12 ans avec des établissements spécialisés pour permettre la pratique aux personnes en situation de handicap. Une séance d'entraînement est proposée chaque semaine et un championnat en salle est organisé chaque année pendant 3 semaines en janvier qui regroupe 20 équipes. En 2015, il s'agissait d'une Coupe du Monde des Etablissements Spécialisés du Département qui a réuni 58 équipes, soit 600 personnes atteintes de déficit mental. Les équipes ont défilé avec leur drapeau et leur maillot.

* Club lauréat des Trophées Philippe Séguin 2015 dans la catégorie Égalité des chances.



ACCESSIBILITÉ : respect de l'accès pour tous

En partenariat avec le « Centre pour l'Accès au Football en Europe » (CAFE), l'UEFA vise à rendre les stades de l'UEFA EURO 2016 entièrement accessibles, et ainsi à en faire des lieux d'intégration. Conformément au Guide de bonnes pratiques de l'UEFA et du CAFE en matière d'accessibilité des stades et d'expérience lors des matches (disponible sur le site internet de l'UEFA), l'objectif est d'accueillir des personnes de besoins différents en matière d'accessibilité et de leur permettre de vivre l'expérience d'un match dans un contexte d'intégration.

Billets pour les spectateurs en situation de handicap :

L'UEFA mettra à disposition un certain nombre de billets pour les fans en situation de handicap lors de chaque match, dans la catégorie de prix la plus basse, indépendamment de leur emplacement dans le stade. Les supporters handicapés peuvent également demander une place gratuite pour leur accompagnateur.

86 000 tonnes de CO₂ générés annuellement par l'organisation des matchs de football*

18

RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU MILLION DE MATCHS ORGANISÉS CHAQUE ANNÉE

Il est aussi de la responsabilité du football de contribuer à limiter l'impact environnemental de son activité et à sensibiliser l'ensemble de ses acteurs.

Les **3 millions de kilomètres parcourus chaque week-end** par les clubs de football pour se rendre sur les lieux des matchs occasionnent quand à eux, le rejet de 35 000 tonnes de CO₂ par an, soit l'équivalent d'une ville de 25 000 habitants.

De nombreuses initiatives sont menées par les acteurs du football pour recenser et réduire leurs impacts environnementaux :

- ▶ réalisation du Bilan Carbone® du siège de la FFF et développement d'une plateforme de covoiturage pour les collaborateurs,
- ▶ subventions destinées aux terrains en pelouse synthétique, qui offrent l'avantage de consommer 63 fois moins d'eau et d'émettre 8 fois moins de gaz à effet de serre que les terrains en gazon naturel,
- ▶ élaboration par les clubs professionnels d'un « Manuel du Football Responsable », outil de diffusion des bonnes pratiques et soutien opérationnel majeur qui leur permet de répondre aux trois enjeux de développement durable - social, environnemental et économique,

▶ privilégier des modes alternatifs à la voiture, (transports en commun, vélo, pratique du covoiturage,...),

▶ réduction du nombre de kilomètres parcourus dans la construction des différentes compétitions du championnat de France.

La publication **du guide des Eco-gestes du club de football** s'inscrit dans le prolongement des nombreuses initiatives déjà développées par la FFF et le FondaCtion du Football sur ce volet avec notamment 110 000 € distribués aux 20 actions lauréates des «Trophées Philippe Séguin du FondaCtion du Football» dans la catégorie Environnement (plus de 180 actions recensées sur cette thématique lors des 8 premières éditions des Trophées).

* Bilan carbone d'un match de football amateur, Keneo, 2013.

Un guide des Eco-gestes pour les clubs.

À l'occasion de la COP21, la Fédération Française de Football et le Fondaction du Football ont conçu, avec le soutien de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), un Guide des éco-gestes visant à faciliter la prise en compte des questions environnementales dans la gestion et l'organisation des clubs de football en France.

Ce guide pratique, diffusé aux 15 456 clubs de football du territoire sous format électronique, propose de nombreuses solutions pratiques aux dirigeants de clubs autour des déplacements, de la communication, de la préservation des ressources et de l'énergie, ou encore de la gestion et la réduction des déchets.

De nombreuses initiatives innovantes menées par des clubs de football sur le volet environnemental, identifiées à travers les « Trophées Philippe Séguin du Fondaction du Football », ont été intégrées à ce guide pour inciter l'ensemble des clubs du territoire à les dupliquer ou s'en inspirer, comme par exemple :

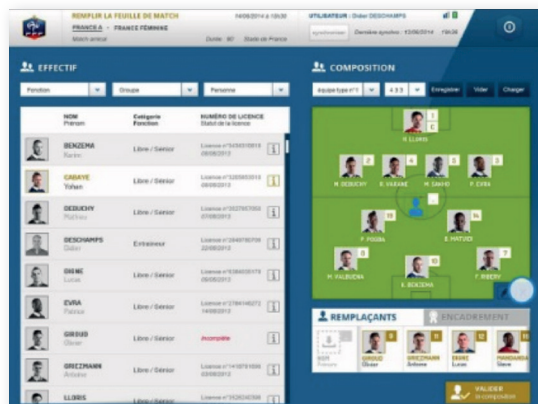
- ▶ l'utilisation des solutions de covoiturage pour les parents accompagnateurs lors des déplacements pour les matchs et entraînements ;
- ▶ les sources d'économies d'énergie possibles par rapport à l'éclairage des terrains et des vestiaires ;
- ▶ la mise en place de bourses d'articles de football permettant de donner une « deuxième vie » à des équipements encore en bon état.



La Feuille de Match Informatisée : 30 000 tablettes déployées dans les clubs.

Les préposés à la feuille de match (munis d'un identifiant et d'un mot de passe pour ouvrir l'application de manière sécurisée) retrouvent, écran après écran, les étapes habituelles pour la saisie des informations relatives à la tenue d'une rencontre.

La saisie terminée et validée, l'envoi de la FMI via la tablette, transférera directement le document au centre de gestion. À la clé, un traitement beaucoup plus aisé et rapide.



8 priorités en matière de responsabilité sociale et de développement durable pour l'UEFA EURO 2016

19

250 VOLONTAIRES FFF DÉVELOPPEMENT DURABLE PENDANT LE TOURNOI

Forte des initiatives lancées pour l'UEFA EURO 2008 et l'UEFA EURO 2012 ainsi que de la campagne du Respect actuellement en cours, l'UEFA s'est engagée à adopter une approche innovante et pragmatique en matière de **responsabilité sociale et de développement durable** pour l'UEFA EURO 2016 en France.

Cette démarche poursuit trois objectifs principaux : **réduire l'impact environnemental du tournoi ; mesurer les effets bénéfiques de l'événement sur le plan économique ; et intégrer une dimension sociale durable.**

Dans ce cadre, l'UEFA et EURO 2016 SAS visent à obtenir la **certification ISO 20121** pour les activités opérationnelles de l'UEFA EURO 2016, le standard de référence pour intégrer le développement durable à l'organisation de grands événements.

La stratégie de développement durable de l'UEFA EURO 2016 est élaborée autour de **8 priorités sociales, environnementales et économiques** :

- 1. Respect de l'accès pour tous** : promotion et amélioration de l'accessibilité des stades aux supporters en situation de handicap ;
- 2. Respect de la diversité** : tolérance zéro envers toute forme de racisme et de discrimination ;
- 3. Respect de votre santé** : promotion d'un style de vie sain en appliquant une politique sans tabac dans les stades ;
- 4. Respect de la culture des supporters** : mise à disposition de services d'assistance pour les supporters de football à travers les

ambassades de supporters dans les villes hôtes ;

- 5. Respect de l'environnement** : optimisation du transport et de la mobilité (grand public, logistique et officiels) ;
- 6.** optimisation de la gestion des déchets en appliquant la stratégie des « 3R » (réduction, réutilisation et recyclage) ;
- 7.** optimisation de la consommation d'eau et d'énergie, et promotion des énergies renouvelables ;
- 8.** promotion d'un approvisionnement responsable en produits et services.

Pendant le tournoi, **250 Volontaires FFF développement durable** participent à la réalisation concrète de la stratégie :

- ▶ orienter les supporters vers les transports en commun, les informer sur les possibilités de co-voiturage et les inciter à utiliser des modes de transport « verts » ;
- ▶ informer et inciter les supporters à utiliser les possibilités de recyclage en place dans le stade ;
- ▶ participer à la bonne application du « Tournoi sans tabac » et informer les supporters à ce propos ;
- ▶ aider les spectateurs malvoyants ou en fauteuil roulant à se rendre à leur place ;
- ▶ informer les supporters sur la stratégie de l'UEFA en matière de développement durable et répondre à leurs questions ;
- ▶ organiser des animations, des quiz etc. pour informer les spectateurs et les inciter à s'engager pour le développement durable.

8 priorités en matière de responsabilité sociale et de développement durable pour l'UEFA EURO 2016

Foot for Food

Dans le cadre de sa démarche de développement durable, l'UEFA EURO 2016 et le Football lancent l'opération « FOOT FOR FOOD » avec l'objectif de redistribuer le surplus alimentaire des 10 stades et villes hôtes de l'UEFA EURO 2016. Ce sera la première action de cette ampleur lors d'un événement sportif au niveau international et national. Pour mettre en œuvre ce projet, l'UEFA EURO 2016 déploie un dispositif opérationnel avec ses partenaires :

- ▶ une collaboration avec les Banques Alimentaires, première association de collecte des surplus alimentaires en France, pour garantir le respect total des règles d'hygiène et de sécurité et assurer la collecte et la redistribution auprès d'associations au niveau national ;
- ▶ l'implication du traiteur de l'UEFA EURO 2016 DO&Co / Hédiard, des équipes opérationnelles et des concessionnaires des stades pour identifier les surplus pouvant être collectés, et mettre en œuvre le dispositif pendant le tournoi ;

- ▶ une collaboration étroite avec le Fondaction du Football et les clubs de football professionnels résidant dans les stades hôtes de l'UEFA EURO 2016, qui sont à l'initiative de ce projet (certains clubs testent déjà l'opération), et qui garantiront un héritage tangible sur le long terme ;
- ▶ la mobilisation des villes hôtes, qui souhaitent étendre le dispositif aux Fan Zones de l'UEFA EURO 2016 ;
- ▶ la participation d'Elior et de la Tablée des chefs pour le déploiement du dispositif au centre international de diffusion de l'UEFA EURO 2016.

« FOOT FOR FOOD » laissera un héritage concret et de long terme pour le football professionnel français, pour les 10 stades et villes hôtes de l'UEFA EURO 2016, mais également pour les compétitions nationales et les grands événements.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet de l'UEFA EURO 2016 :

- ▶ Guide des gestes responsables
- ▶ Eco-calculateur
- ▶ Politique de Responsabilité sociale et de développement durable de l'UEFA EURO 2016
- ▶ Principes de développement durables : déclaration de mission et de valeurs de l'UEFA EURO 2016
- ▶ Responsabilité sociale et Développement durable : rapport à une année de l'événement

www.fr.uefa.com



7 engagements pour un football responsable

20

LES ENGAGEMENTS DES ACTEURS DU FOOTBALL POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

En Novembre 2013, les acteurs du football français se sont réunis pour signer la première « Charte du Développement Durable ».

Sous l'impulsion du FondaCtion du Football qui a piloté les travaux, **7 engagements prioritaires du football en matière de responsabilité sociétale et environnementale** ont été définis et rassemblés dans un document de synthèse intitulé « Pour un football solidaire et responsable – les engagements des acteurs du football pour le développement durable ».

Le monde du football s'est ainsi mobilisé pour impulser une politique volontariste en matière de développement durable » s'appuyant **sur les nombreuses initiatives menées par différents acteurs du football pour définir et mettre en œuvre une politique commune cohérente.**

Chaque acteur a défini son propre plan d'action, en cohérence avec les 7 points clefs de la charte.

La FFF a ainsi élaboré un tableau de bord permettant de suivre annuellement l'avancée des engagements pris.

Deux ans après sa mise en place, les travaux portent leurs fruits, les résultats sont là : le football prend part dans la plupart des questions sociéto-environnementales, et en est même moteur dans le monde associatif.



POUR UN FOOTBALL SOLIDAIRE ET RESPONSABLE

Les engagements des acteurs du football pour le développement durable



LES 7 ENGAGEMENTS

N°1 → Promouvoir les valeurs du football _____

en insistant sur le devoir d'exemplarité de tous les acteurs du football sur le terrain et en dehors, en prônant le respect des règles et le fair-play sur tous les terrains, et en luttant contre les dérives liées au sport.

N°2 → Contribuer à l'éducation de la jeunesse, à la cohésion sociale et à la santé publique _____

en affirmant le rôle éducatif du football et sa contribution à l'épanouissement personnel, en favorisant le développement de projets contribuant à la cohésion sociale en particulier dans les quartiers et les milieux ruraux, et en délivrant des messages d'intérêt général en matière de santé publique et de sécurité dans la pratique.

N°3 → Favoriser l'accès du football au plus grand nombre _____

en favorisant la diversité et l'intégration des personnes en situation de handicap, en permettant à toutes les populations d'accéder à la pratique du football, aux événements, à l'encadrement des clubs et à la vie des instances.

N°4 → Valoriser le rôle central des bénévoles du football _____

en repensant l'engagement bénévole, en valorisant leur indispensable participation, en accompagnant leur recrutement et leur formation et en s'appuyant sur les dispositifs nationaux existants.

N°5 → Renforcer l'emploi et l'impact économique et territorial du football _____

en développant l'ancrage des clubs dans le tissu local et leur contribution au développement économique et social des territoires, en développant et valorisant les compétences de toutes les ressources humaines pour favoriser l'emploi.

N°6 → Limiter l'impact du football sur l'environnement et encourager les comportements éco-responsables _____

en optimisant l'utilisation des transports, en améliorant la qualité environnementale et l'exploitation des infrastructures, en intégrant des critères de développement durable dans les achats, en réduisant et en valorisant les déchets, en diminuant la consommation en eau, en préservant la biodiversité notamment dans l'exploitation des terrains et en intégrant l'ensemble des parties prenantes dans les initiatives liées au développement durable.

N°7 → Affirmer le devoir de solidarité du football _____

en sensibilisant les joueurs, les dirigeants, les bénévoles, les parents et toute autre partie prenante, en assurant une solidarité entre football professionnel et amateur, et notamment au bénéfice de causes nationales ou internationales.





Pour toute information :

SUIVEZ-NOUS SUR FFF.fr     @fff

sfa@fff.fr

87, boulevard de Grenelle - 75015 Paris

Tél : +33 (0) 1 44 31 73 00

www.fondationdufootball.com

contact@fondationdufootball.com

87, boulevard de Grenelle - 75015 Paris

Tél : +33 (0) 1 44 31 74 52